

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 02 mars 2020**
A BELIN-BELIET (33) **Délibération n°37**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt, le 2 mars à 17h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BELIET (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. LAGRAVE Renaud**.

Étaient Présents : **M. LAGRAVE Renaud** portant pouvoirs de Mme HARRIBEY Laurence et de M. TOUZEAU Jean, **Mme LAMARQUE Gisèle** portant pouvoir de Mme BARAT Geneviève, **Mme NADAU Marie-Françoise** portant pouvoir de M. DUDON Alain, **M. THIERRY Nicolas**, **M. GILLÉ Hervé**, **Mme PIQUEMAL Sophie**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, **M. BAUDY Serge** portant pouvoirs de M. DERVILLÉ Luc et de M. LAFON Bruno, **M. PEDEUBOY Jean-Louis**, **Mme CORMIER Claudine**, **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoir de M. DUPIOL Guy, **M. DUNOGUES Yves** portant de Mme TAPIN Martine, **M. GLEYZE Jean-Luc**, **M. ICHARD Vincent**, **M. PAIN Cédric** portant pouvoirs de M. DELUGA Frédéric et de Mme LE YONDRE Nathalie, **M. SORE Serge** portant pouvoir de Monsieur SARTRE Philippe.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme BARAT Geneviève ayant donné pouvoir à Mme LAMARQUE Gisèle, Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. TOUZEAU Jean ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DUDON Alain ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, M. DERVILLÉ Luc ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, M. DUPIOL Guy ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SARTRE Philippe ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. LAFON Bruno ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, Mme TAPIN Martine ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves.

Absents : M. TAUZIN Anaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. ROUFFIAT Bruno (excusé), M. LASSALLE Jean-Claude (excusé), Mme LEMONNIER Marie-Christine (excusée), Mme BRUN Yveline, Mme NAYACH Laure, Mme VEILLARD Carole.

MARCHES PUBLICS

Marché Public pour la Fourniture de Gaz naturel

Le marché public pour la fourniture de gaz naturel auprès de trois établissements du Parc (Maison du Parc, Graoux et MNBA) arrive à échéance le 30 septembre 2020.

Un contrat unique présentant le prix de la fourniture d'une part et l'acheminement d'autre part avait été signé avec Gaz de bordeaux en octobre 2017 pour une durée d'un an renouvelable 2 fois pour la même durée.

Il est proposé de lancer une nouvelle consultation avec les caractéristiques suivantes :

- Objet : Fourniture de gaz naturel auprès de trois établissements du Parc (Maison du Parc, Graoux et MNBA)
- Marché à procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique
- Durée : 1 an renouvelable 2 fois
- Critères de sélection des offres :
 - Qualité technique des prestations 40%
 - Gestion des services en ligne (consultation des factures, de la consommation...)
 - Bilan énergétique annuel
 - Qualité de l'organisation technique et commerciale
 - Garanties de sécurité de l'approvisionnement (diversification des sources d'approvisionnement respect des obligations en matière de stockage)
 - Responsabilité sociétale du candidat
 - Prix 60 %
 - Prix initial et formule de révision
- Montant maximum HT : 80 000

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL Séance du 02 mars 2020
A BELIN-BELIET (33) Délibération n°37

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :

- **D'AUTORISER le Président** à lancer une consultation sur la base des caractéristiques énoncées ci-dessus
- **D'AUTORISER le Président** à signer le marché public correspondant ainsi que tous les actes et documents afférents, dans la limite des crédits budgétaires dédiés

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 3 mars 2020.


Renaud LAGRAVE
Président du Syndicat Mixte
Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine